

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 244-201-1913 Mutation.

n° 244-201-1913

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

7 juillet 1913

Numéro JO

n° 201 du 31/07/1913

Date du numéro

31 juillet 1913

TEXTE INTÉGRAL

et pour compter du 1er du dit, M. Leveillé, commis de 2e classe des affaires indigènes est promu à la 1er classe de son emploi.